

MODIFICATION

apportée au Registre unifié des marchandises soumises au contrôle (à la surveillance) vétérinaire approuvé par décision n° 317 de la Commission de l'Union douanière du 18 juin 2010

Apporter la modification suivante au Registre unifié des marchandises soumises au contrôle (à la surveillance) vétérinaire :

Remplacer la ligne avec le code du Classement des marchandises, applicable au commerce international (TN VED) « de 0401 » par la ligne suivante :

0401	Lait et crème, non condensés et sans addition de sucre ou d'autres éléments sucrants	
-------------	--	--